



COMITE DE COTE D'OR

COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU DIRECTEUR N°6

Du 10 avril 2017

Salle BOISSELOT Boulevard de l' Ouest
À DIJON

Etaient présents : Annie CARRETERO, Salahedine DAHANE, Jacqueline ESTIVALET, Anne Sophie GATTEAUT, Jean Louis LAMOTTE, Catherine LARCHER, Corinne POITOUT, Sébastien VADOT, Jacky VERNOUD, Annie CORTABITARTE

Invitée : Véronique VIAUD

Préambule :

- Jacky VERNOUD(JV) ainsi que les membres du Bureau Directeur adressent leurs félicitations à Laurent VIGNARD pour la naissance de sa fille Eloïse née le 24 février 2017.

Suivi des décisions

Annie CARRETERO (AC) informe les Membres du Bureau que deux décisions prises lors de la réunion du Comité Directeur du 6 mars 2017 n'ont pas été suivies d'effet :

- Basket 3X3 : Mise en place d'un groupe de travail. A remettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion. **(Décision n°1)**
- Définir une date pour la réunion des Présidents de Commissions. (Réunion de ce jour).

Activités du Président et de la Secrétaire Générale :

SECTION SPORTIVE :

- JV et Rémi PIEPENBRING (CTF21) participeront à une réunion avec le Principal du Collège Dorgelès le 11 avril 2017 pour finaliser l'organisation de la section sportive. Lors de réunions précédentes, il a été acté le recrutement de 10 joueurs (mixité) en classe de 6^{ème}. Les sélections se dérouleront le 12 avril 2017.

INTER CCR VOIRON :

- JV a participé à la réunion de zone à Voiron au cours de laquelle ont été redéfinies les nouvelles zones.
- Le Centre quitte notre zone et la Franche Comté et les Alpes la rejoignent.

- Outre les informations communiquées par la Vice-Présidente de la fédération il a été décidé de maintenir le tournoi des étoiles qui aura lieu le 4-5-6 janvier 2018 à Voiron avec 19 départements présents.

RÉUNION SAINT JULIEN – (CRÉATION DE CLUB / JOURNÉE DÉCOUVERTE) :

- Une journée découverte sera organisée par le CD21 le 13 mai 2017. Elle se déroulera au gymnase de Saint Julien en vue de la création d'un nouveau club (Voir Flyer en annexe). Cette journée sera animée par les 2 techniciens du Comité et un plateau U9 sera mis en place.

RÉUNION CCR (SPORTIVE) :

- Cette réunion avait pour objet de mettre en place dès la saison prochaine un Championnat Ligue Bourgogne/Franche Comté U13 à U20. 12 dossiers seront retenus et 12 équipes participeront à des plateaux sur 2 journées, le 16 et 30 septembre 2017. A l'issue de ces plateaux, 10 équipes seront conservées pour le championnat.

Finale Pré nationale :

Elle aura lieu le 11 juin 2017 en Franche Comté

RÉUNION CCR ÉLARGI

- La fusion des Ligues est envisagée pour 2020 mais le Ministère peut imposer 2018. Si la fusion est effective en 2020, un CCR association sera mis en place.

- Les nouveaux statuts des Ligues et Comités devront être approuvés en juin 2017.

- Il a été acté que le siège de la nouvelle Ligue sera à Dijon. Le Comité sera partie prenante dans le choix des locaux car il est envisagé de regrouper dans un même lieu la Ligue de Bourgogne –France Comté et le Comité de Côte d'Or.

- Deux commissions ont été mises en place pour le choix du siège et le recrutement d'un Directeur Territorial ainsi que d'un Conseiller Technique des Officiels. Outre les présidents des 2 Ligues, sont membres de ces deux commissions les Présidents du CD21 et celui du CD71.

RÉUNION PRÉSIDENTS DE CLUBS :

- 21 clubs représentés sur 27

POINT SUR LES CHAMPIONNATS U11 à U17

ORGANISATION PLAY OFF :

- Voir formule en pièce jointe qui est validée par le bureau.

- Le Bureau directeur valide à l'unanimité la candidature de l'ASC SAINT APOLLINAIRE pour l'organisation des finales Play offs.

(Décision n°2)

NOTIFICATIONS :

Le Bureau Directeur valide les notifications suivantes :

N° 34 – Forfait POUILLY - U15M **(Décision n°3)**

N°37 – Forfait SEURRE – U15F **(Décision n°4)**

N°38 – Forfait DAD – U11M (**Décision n°5**)

N° 40 – Forfait CHENÔVE U15F (**Décision n°6**)

N°41 – Forfait SEURRE U15F (**Décision n°7**)

N°42 – Forfait QUETIGNY – U20M (**Décision n°8**)

N° 43 - Forfait général – QUETIGNY – U20M (**Décision n°9**)

COMMISSION « JEUNES »

BABY DAY PÂQUES / CHATILLON SUR SEINE :

- 41 Inscrits à ce jour

PLATEAUX U7 :

- 2 candidats à ce jour : DAD et Châtillon sur Seine. Des candidatures pouvant être encore adressées, le choix définitif sera fait lors du prochain Comité Directeur sur proposition de la commission « jeunes »

FÊTE DU MINI-BASKET :

- Le 20 mai 2017 organisé par le BC MARSANNAY

TOURNOI BASKET AVENIR – U13F :

- Le Tournoi aura lieu le 25 mai 2017 organisé par “LES AIGLONS AUXONNE”.

- Les modalités précises d’organisation seront adressées au club d’Auxonne par le Président de la commission « jeunes ».

Point sur les championnats U20 à Séniors

Voir C.R en pièce jointe

FINALE COUPE DE CÔTE D’OR :

Appel à candidature pour organisation (cahier des charges).

Date retenue : 3 juin 2017.

(Décision n°10)

NOTIFICATION N° 33 (suite contestation) :

Suite à la notification n° 33, concernant la rencontre de DF n°2058 du 08/01/2017 opposant AG Seurre à Fontaine Basket Club dans laquelle il avait été proposé rencontre perdue par pénalité avec 0 point et 50€ de pénalité financière et suite à l’envoi de cette notification, et comme prévu dans celle-ci, le club de Fontaine a contesté cette décision au motif qu’en l’absence d’accord entre les deux clubs la CS n’avait pas « fixé une date de rencontre ».

Suite à cette contestation et après réexamen des faits par le Bureau Directeur, celui-ci considérant :

- que la rencontre avait été reportée suite aux intempéries,
- que conformément à l'article 42 des règlements sportifs « Pour toutes rencontres reportées ou à rejouer, si aucune date de week- end sportif n’est libre ou si aucun accord n’a pu être trouvé entre les 2 clubs, la date sera fixée autoritairement par la commission sportive soit le mardi, le mercredi ou le jeudi à 20 h 30. »

Considérant qu'aucun accord n'a été trouvé entre les deux clubs, il doit être fait application du règlement et notamment de l'article 42.

Il ne peut donc être conclu rencontre perdue par pénalité comme indiqué dans le CR du comité directeur du 6 mars 2017 et dans la notification car aucune date n'a été imposée par la commission sportive.

En conséquence le bureau a décidé, à la majorité de ses membres (Corinne POITOUT n'a pas pris part au vote), que conformément à l'article 42 des Règlements Sportifs aucun accord n'ayant été trouvé entre les deux clubs, la commission sportive fixera la rencontre leà ...heure à Seurre.

La Présidente de la CS est mandatée pour fixer la nouvelle date étant précisé que l'équipe non présente sera déclarée automatiquement forfait.

(Décision n°11)

POINT FINANCIER :

Modifications dispositions financières :

La commission Finances se réunira le 9 mai 2017 : quelques points à affiner.

Achat Minibus :

Une demande de subvention a été envoyée au Conseil Régional et des devis seront demandés à plusieurs concessionnaires.

Compte club N° 3 :

A régler pour le 15 avril 2017.

Statuts :

- Les membres du Bureau valident à l'unanimité les modifications de statuts ainsi que le changement de date de l'exercice comptable du CD21 qui seront soumis pour approbation lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire le 16 juin 2017.

BASKET SANTÉ :

- La Commission Basket Santé compte désormais deux membres : Anne-Sophie GATTEAUT - Annie CARRETERO.

- Il est rappelé que Déborah Douillet a validé sa formation Animatrice Basket Santé et pourra donc intervenir pour assister les clubs et la commission pour la mise en place d'actions dans ce domaine.

3X3

Tournoi 3X3 JDA : 22 avril 2017

Tournoi Owl Nation : 23 avril 2017 organisé par Sportunit

COMMISSION DE DISCIPLINE :

2 dossiers en cours :

- Insultes envers le corps arbitral
- Faute disqualifiante avec rapport

AGENDA

- La réunion des Présidents de Commissions aura lieu le mercredi 24 mai 2017 à 19h00, le lieu sera communiqué lors de l'envoi de l'ordre du jour.

Séance levée à 22h00.

Rappel des décisions

Décisions	Actions
Décision n° 1	Groupe de travail 3X3 / ODJ Prochaine réunion
Décision n°2	Informé ASC SAINT APOLLINAIRE / candidature retenue /organisation finales Play Off
Décision n°3	Notification AS POUILLY
Décision n°4	Notification A.G SEURRE
Décision n°5	Notification DAD21
Décision n°6	Notification BC CHENÔVE
Décision n°7	Notification A.G SEURRE
Décision n°8	Notification AS QUETIGNY
Décision n°9	Notification AS QUETIGNY
Décision n°10	Appel candidature Coupe de Côte d'Or
Décision n°11	Rencontre DF 2058 AG SEURRE vs FONTAINE ➔ informer les 2 clubs

La Secrétaire Générale,
Annie CARRETERO.

Le Président,
Jacky VERNOUD.